

Réduction des intrants : État des lieux sur le plan Ecophyto

La demande sociétale en matière de réduction d'usage de produits phytosanitaires est de plus en plus forte. Dans le secteur des légumes frais, la profession est déjà fortement engagée dans une démarche d'amélioration des pratiques depuis des années et entend poursuivre dans cet objectif. Tout l'enjeu est d'expliquer à la société que la protection des fruits et légumes est nécessaire si l'on veut garantir la qualité dans les assiettes.

Réduire de moitié l'usage des pesticides d'ici à 2018, telle était l'ambition du programme Ecophyto lors de son lancement en 2009. Si l'on peut comprendre et accepter les attentes sociétales, on peut aussi se poser des questions sur le réalisme de cet objectif, quand on connaît les difficultés techniques sur le terrain. Le bilan après trois ans n'est d'ailleurs pas très concluant. D'où le souhait du ministre de reprendre la main et de relancer la dynamique (cf. p3). Les producteurs des Organisations de Producteurs adhérentes du Cerafel n'ont pas attendu 2009 pour travailler au raisonnement des pratiques. Des serres au plein champ, la réduction des traitements phytosanitaires s'est amorcée depuis les années 90, grâce notamment aux avancées permises par un réseau efficace d'expérimentation et de conseil. Les systèmes de rotations, la lutte biologique, l'évaluation de doses efficaces et leur positionnement et la communication sur les traitements non systématiques ont contribué à améliorer les pratiques sans nuire au rendement et à la qualité des produits. C'est donc en toute logique que le Cerafel a souhaité s'engager en 2011 dans le volet expérimental du réseau Dephy. L'interview de Joël Lamanda souligne que cette démarche s'inscrit en pleine cohérence dans la politique Environnement-Qualité menée depuis de nombreuses années par le Cerafel.

Des systèmes de cultures légumières innovants

Mettre au point de nouveaux systèmes de production qui nécessiteraient moins de produits phytosanitaires, c'est l'objectif final. Mais il ne pourra être atteint que sur la durée et avec le volontarisme de l'ensemble de la profession. Pour cette raison, il faudra tenter de dépassionner, voire de dépolitiser ce

dossier si la société veut le voir aboutir.

La concertation, le progrès, l'expérimentation et la raison sont plus que jamais les maîtres-mots qui peuvent nous guider au quotidien pour continuer à faire avancer les choses.

Julien Serandour
Animateur Environnement Qualité AOP CERAFEL





Vianney Estorgues, Chambre d'agriculture du Finistère

Ecophyto 2018, qu'est-ce que c'est ?

En place depuis 3 ans, le Plan Ecophyto vise à réduire l'utilisation des pesticides. Vianney Estorgues, Expert légumes à la Cellule nationale Dephy Ecophyto, nous rappelle les grands principes de ce plan, pour une agriculture écologique et productive à la fois.

Vianney Estorgues cumule 2 mi-temps : Ingénieur conseil légumes "choux" à la Chambre d'agriculture du Finistère et Expert national Ecophyto "légumes et horticulture".

En quoi consiste le plan Ecophyto 2018 ?

Le plan Ecophyto 2018 est issu des travaux du Grenelle de l'environnement menés en 2008. Piloté par le ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt, il est le fruit d'une concertation entre parties prenantes du monde agricole. Il vise à réduire et améliorer l'usage des produits phytopharmaceutiques en zones agricoles et non agricoles, tout en maintenant un niveau de production élevé, en quantité et en qualité. L'impact de ces produits sur les équilibres écologiques apparaît au cœur des préoccupations sociétales, en particulier dans ce contexte de changement climatique. Le plan Ecophyto a pour but de limiter la dépendance des exploitations agricoles aux pesticides en fixant comme objectif de réduire de 50% l'utilisation de ces produits d'ici 10 ans, si possible. Pour cela, l'État français alloue un budget annuel de 41 millions d'euros.

Comment s'applique concrètement le plan Ecophyto au niveau territorial ?

Le plan Ecophyto fait l'objet d'une déclinaison et

d'une adaptation régionale intégrale, notamment à travers le réseau Dephy (démonstration, expérimentation et production de références sur les systèmes économes en phytosanitaires). En place depuis 2010, ce réseau contribue à la généralisation des méthodes « économes en pesticides » dans le but d'optimiser les pratiques actuelles. Il se déploie en 5 dispositifs (cf. schéma), avec d'une part un réseau expérimental et d'autre part un système d'informations.

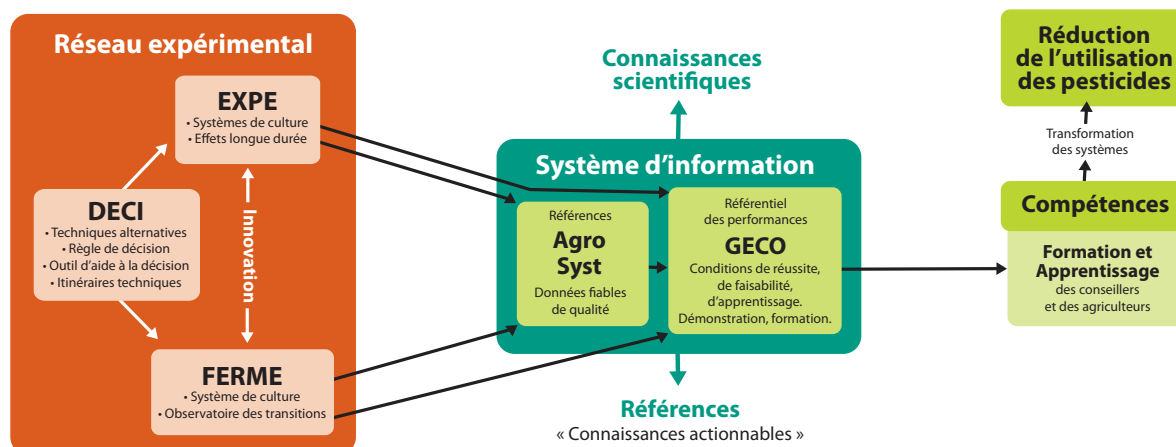
Quelle est la différence entre les réseaux Ferme et Expé ?

1900 exploitations agricoles sont actuellement engagées dans le réseau Ferme sur la base du volontariat. Les producteurs concernés expérimentent des systèmes de production innovants, témoignent de leurs pratiques et des performances obtenues, pour favoriser le transfert de ces systèmes économes en pesticides sur d'autres exploitations. Les producteurs décident de leurs objectifs et bénéficient d'un appui technique d'un conseiller agricole (1 mi-temps pour 10 exploitations environ). Leur projet de réduction

est mis en place sur 3 ans. Après le succès de la phase test en 2010 avec 18 réseaux de fermes polycultures-élevages et viticulture, le réseau Ferme s'étend actuellement à la France entière et couvre l'ensemble des grandes filières de productions agricoles. Ils sont au nombre de 184 à ce jour, dont 17 en légumes.

Quant au dispositif Expé, il concerne les expérimentations de systèmes de culture, réalisées en stations ou sites ateliers. Le réseau Expé teste des modèles de culture innovants et facilite le transfert et l'application dans les exploitations agricoles. On compte actuellement 41 expérimentations en France faisant l'objet d'un financement, dont 11 en légumes frais parmi lesquels figure celui du Cerafel. A la différence du réseau Ferme, le projet Expé se déroule sur 6 ans avec des exigences en termes de résultats : obligation de réduire de 50% les pesticides au bilan des 6 ans. L'avantage de cette démarche est de pouvoir engager des essais plus ambitieux mais aussi plus risqués, sans mettre en péril le revenu des producteurs.

Organisation du réseau Dephy Ecophyto



Une configuration en 5 modules : EXPÉrimentations systèmes de culture - FERMES de référence et de démonstration - Aide à la DECISION et stratégies alternatives - Agro Syst (base de données) - GÉstion des CONnaissances.



Plan Ecophyto 2018

Une réorientation dès 2013

Stéphane Le Foll, ministre de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt, a ouvert une nouvelle étape dans la réduction de l'utilisation des phytos, lors d'une réunion le 9 octobre 2012, réunissant le Comité national d'orientation et de suivi du plan Ecophyto.

Le ministre a dressé un état d'avancement du plan Ecophyto et des actions engagées depuis son lancement. Il souligne que le réseau Ferme compte actuellement 1900 fermes pilotes de démonstration et de production de références. Toutes ces exploitations agricoles, engagées volontairement dans la démarche, ont adopté un système économe en produits phytopharmaceutiques. Par ailleurs, le réseau épidémi-surveillance qui repose sur 13 000 parcelles, a permis de publier plus de 8000 Bulletins de Santé du Végétal qui encouragent l'optimisation des interventions en termes d'intrants. Enfin, l'agrément Certiphyto, pour une professionnalisation de l'utilisation des produits phytos, a été obtenu par plus de 200 000 professionnels.

3 ans après le lancement

« En 2011, l'utilisation des produits phytosanitaires a progressé de 2,5% » dans la ferme France, rappelle Stéphane Le Foll, lors du point d'étape du plan Ecophyto, le 9 octobre dernier. Face à ce constat « mitigé », le ministre présente une réorientation du plan en 5 volets, comme nous l'explique Vianney Estorgues, Expert national Ecophyto en productions légumières et horticoles :

1- L'objectif de réduction de moitié de l'usage des pesticides d'ici 2018 n'est pas remis en cause globalement. Il est prévu toutefois de spécifier cet objectif par filière, et de l'actualiser selon les spécificités des terroirs.

2- L'État mettra des moyens au service de la lutte biologique et du biocontrôle pour soutenir leur développement et faciliter la mise sur le marché de ce type de techniques.

3- Il existe déjà une redevance sur les produits phyto, qui va sûrement augmenter puisque l'État étudie « la mise en place d'une fiscalité incitative en faveur des démarches vertueuses ».

4- Les entreprises de conseil devront détenir un certificat de conseil avant octobre 2014 (4 jours de formation), pour une plus grande professionnalisation et d'une indépendance du conseil.

5- Renforcer le contrôle sur les pratiques d'importations illégales et frauduleuses, ainsi que sur les contrefaçons dans le domaine des produits phytos.

Penser "modèle de production"

L'objectif final est de parvenir à développer de nouveaux systèmes de production minimisant le recours aux pesticides. Au delà de cette dimension environnementale, une attention particulière est portée aux performances agronomiques et économiques de ces systèmes, qui sont de véritables leviers de croissance. Stéphane Le Foll a conclu en soulignant que « la question environnementale doit être intégrée au cœur des pratiques agricoles. Pour que le respect de l'environnement devienne une opportunité et un accélérateur de croissance, il est indispensable de créer des dynamiques collectives entre agriculteurs et entre exploitations. »

Joël Lamanda, producteur et administrateur à la SICA (29)

Le Cerafel engagé dans Dephy

Le Cerafel, en tant que représentant de la filière légumes frais en Bretagne, a choisi d'entrer dans le réseau Dephy Ecophyto 2018. Joël Lamanda, référent sur le dossier Ecophyto au Cerafel, nous explique le choix opéré pour le projet Expe.

Comment le Cerafel contribue-t-il à la réalisation des objectifs du plan Ecophyto 2018 ?

La sécurité alimentaire et la préservation de l'environnement ont toujours été des priorités majeures au Cerafel depuis sa création. En témoigne la mise en œuvre de notre politique « Environnement – Qualité » et l'engagement collectif des producteurs dans des

démarches de progrès. Conscients de leur rôle, les légumiers ont initié des démarches de réduction des intrants depuis de nombreuses années, et depuis 40 ans, le CATE (Comité d'action technique et économique) et la SECL (Station expérimentale de cultures légumières) mettent en place des essais à la demande des comités techniques du Cerafel. Dans la logique de continuité et de complémentarité des enga-



Joël Lamanda est producteur de choux à la SICA de Saint-Pol-de-Léon et référent Ecophyto pour l'AOP Cerafel.



gements déjà initiés, le Cerafel a soumis sa candidature à l'appel à projet Dephy Expérimentation au printemps 2011, qui a été retenu avec succès par le ministère de l'Agriculture. Notre programme intitulé « systèmes de production de légumes frais à très bas intrants phytosanitaires en Bretagne » est mis en place dans les stations du CATE et de la SECL depuis début 2012. Il vise à évaluer la faisabilité et la durabilité de systèmes de production en légumes frais très économes en intrants phytosanitaires. Il rejoint les orientations nationales du Grenelle de l'Environnement et s'inscrit dans les objectifs du Plan Ecophyto Bretagne.

Pourquoi un projet d'expérimentations plutôt qu'un dispositif de fermes de références ?

Les efforts déjà engagés depuis de nombreuses années par les producteurs de légumes en Bretagne ne sont pas pris en considération par le réseau Ferme, notamment les opérations de fertilisation raisonnée (Equiterre, Fertimieux et Fertijuste) initiées depuis 30 ans. C'est pourquoi, après discussion entre les Organisations de Producteurs adhérentes au Cerafel, nous avons jugé que les stations d'expérimentations avaient davantage vocation que les producteurs à supporter les risques liés à des itinéraires « bas intrants ». De plus, le choix d'un projet d'expérimentations en station nous permet de réaliser un programme et des essais ambitieux, pour pousser plus loin l'innovation de nouvelles pratiques.

Quelles sont les modalités de ce projet Dephy Ecophyto Expérimentation ?

Ce projet est piloté par le Cerafel, qui assure l'interfa-



Damien Penguilly, Responsable essais choux à la station expérimentale sur CATE. La station réalise des essais agronomiques et accumule des références qui servent ensuite de base aux agents de développement et techniciens.



ce avec les instances nationales et bénéficie des prestations de 3 partenaires : Vegenov, l'OBS et des Chambres d'agriculture de Bretagne. L'objectif est de synthétiser les avancées techniques récentes. Le programme est ambitieux : il s'agit de créer 2 modèles types de rotation, sur 6 ans, fréquemment pratiqués en Nord-Bretagne (voir tableau des rotations) :

- une rotation dite « pure », avec que des légumes
- une rotation dite « mixte », intégrant des engrais verts et des céréales

4 niveaux d'intensité de produits phytosanitaires sont testés :

- 2 rotations, agriculture conventionnelle, en conduite « raisonnée » (correspondant à la majorité des pratiques actuelles de nos producteurs)
- 2 rotations, agriculture conventionnelle, en conduite « bas intrants » (à - 50% de phyto)
- 2 rotations, agriculture biologique, en conduite « bas

intrants » (avec intrants AB)

- 2 rotations, agriculture biologique, en conduite « zéro intrant » (uniquement des méthodes culturales ou physiques)

Les essais en agriculture conventionnelle se déroulent à la station du CATE, tandis que les essais en AB ont lieu à la station SECL. La collaboration entre les 2 stations va amplifier le transfert des données entre les 2 filières, et permettra une approche globale de la réduction des traitements. Notre programme prévoit l'analyse d'indicateurs environnementaux mais aussi économiques, agronomiques et sociaux pour assurer une transférabilité des systèmes la plus large possible. Nous communiquerons les premiers résultats obtenus dès la première année du projet. Les producteurs pourront ensuite appliquer les dispositifs qui auront fait leur preuve au sein de leur exploitation, sans risques financiers.

Systèmes de culture prévus sur la durée du projet Expe Dephy Ecophyto du Cerafel

	Année 1	Année 2	Année 3	Année 4	Année 5	Année 6	Bilan sur 6 ans
Rotation « pure » A	Artichaut 1 ^{re} année	Artichaut 2 ^e année / CF mai / CF hâtif		Echalote / CF mars / Arti violet		CIPAN	2 Arti 1 ^{re} année + 1 Arti 2 ^e année + 3 CF + 1 Echalote + 1 CIPAN
Rotation « pure » B	CIPAN	Artichaut 1 ^{re} année	Artichaut 2 ^e année / CF mai / CF hâtif		Echalote / CF mars / Arti violet 1 ^{re} année		2 Arti 1 ^{re} année + 1 Arti 2 ^e année + 3 CF + 1 Echalote + 1 CIPAN
Rotation « mixte » A	Brocoli / CF hâtif	Echalote / Céréales / CIPAN		Echalote / CF tardif / CF automne		CIPAN	1 Brocoli + 3 CF + 2 Echalotes + 1 Céréale + 1 CIPAN
Rotation « mixte » B	CIPAN	Brocoli / CF hâtif	Echalote / Céréales / CIPAN		Echalote / CF tardif / CF automne		1 Brocoli + 3 CF + 2 Echalotes + 1 Céréale + 1 CIPAN

CIPAN : culture intermédiaire piège à nitrates - Arti : artichaut - CF : chou-fleur